

Consultation – Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles et conjugales :

Quand l'alcool dans les relations intimes ne fait pas bon ménage

Mémoire présenté au
Secrétariat à la condition féminine

12 octobre 2021

 **ASPQ**
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC



Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de garder la population québécoise en santé par la prévention.

Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'experts, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.

5455, avenue De Gaspé, bureau 200
Montréal (Québec) H2T 3B3



[.info@aspq.org](mailto:info@aspq.org) | .aspq.org

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF)
sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : [.www.aspq.org](http://www.aspq.org)*

*Les informations contenues dans le document peuvent être citées,
à condition d'en mentionner la source.*

© Association pour la santé publique du Québec (2021).

Table des matières

Avant-propos.....	4
L'influence de l'alcool dans les cas de violences sexuelles et conjugales	5
Portrait canadien et québécois des actes de violence sexuelle et conjugale liés à l'alcool.....	6
Les conséquences des violences sexuelles et conjugales	6
Les recommandations de l'ASPQ	7
Références.....	8

Avant-propos

Plus de 80 % de la population québécoise consomme de l'alcool et près du quart affirment consommer de manière abusive¹.

La consommation d'alcool est considérée comme un des facteurs liés aux violences conjugales, familiales et sexuelles et influence la perception des cas de violences et leur issue juridique^{2,3}. Les conséquences de ces violences sont d'ordre multiples (santé, ordre public, judiciaire, etc.) et entrent notamment dans le calcul des coûts de santé et sociaux liés à l'alcool. Au Québec, la consommation d'alcool nous coûte annuellement près de 3 milliards de dollars^{4,5}.

Réduire la consommation d'alcool préviendrait certains des cas de violences et éviterait ainsi des souffrances physiques et psychologiques indélébiles, à la fois pour les victimes et leur entourage. En effet, l'influence de l'alcool est souvent sous-estimée dans ces cas de violences.

Investir en action de prévention de la consommation d'alcool ne peut qu'être bénéfique.

Ceci est particulièrement important dans le contexte de pandémie (et post-pandémique) de Covid-19 durant laquelle des augmentations de la consommation d'alcool et des cas de violences faites aux femmes ont été observées et déclarées.

Ayant pris connaissance des détails de la consultation et du rapport *Rebâtir la confiance*, l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) désire contribuer aux réflexions et aux propositions notamment quant à l'influence de l'alcool en matière de violences conjugales, familiales et sexuelles et à l'importance de la prévention liée à son usage.



L'influence de l'alcool dans les cas de violences sexuelles et conjugales

Sans justifier les actes de violence, la consommation d'alcool, tant chez l'agresseur que chez la victime, est reconnue comme l'un des facteurs contribuant à la fréquence, à l'écllosion ou à l'escalade de violences sexuelles et conjugales notamment chez la femme. Cette consommation joue malheureusement aussi un rôle dans les stigmas dont sont sujets les femmes violentées ainsi que dans la perception des cas de violence par des tiers.

Les études montrent l'existence de liens étroits entre la consommation d'alcool et l'écllosion de la violence

Bien que peu de données canadiennes soient disponibles sur le sujet, l'expérience et les données recueillies dans de nombreux pays tendent à confirmer **l'existence de liens étroits entre la consommation d'alcool et l'écllosion de la violence (sexuelle et conjugale) à l'égard du partenaire intime**^{6,7,8,9}.

Plus précisément, ces données tendent à démontrer que la consommation d'alcool, par l'agresseur ou par la victime, augmente notamment la fréquence et la gravité de ces violences et des blessures en découlant en particulier chez les femmes^{10,11}. Pour certaines femmes, l'alcool joue un rôle central dans le cycle de violence, d'abus et de peur lorsqu'il est question de violence au sein de leur couple¹².

L'alcool, par ses effets déprimeurs et les troubles cognitifs qui y sont liés, devient une source de tension pouvant mener à des situations de conflits et de violence. On reconnaît que l'alcool peut jouer un rôle direct dans l'escalade des conflits et de la violence. Il jouerait aussi un rôle dans la perception et la victimisation provenant de la violence¹³. « Les croyances personnelles et sociales voulant que l'alcool soit source d'agressivité risquent d'inciter certaines personnes ayant bu à adopter des comportements violents. Ces mêmes croyances peuvent aussi pousser à la consommation d'alcool si une personne a l'intention de commettre des actes violents »¹⁴.

Par ailleurs, l'environnement dans lequel nous évoluons peut aussi influencer la prévalence et l'incidence des cas de violences sexuelles et conjugales. En effet, certaines études avancent, entre autres, que la densité des commerces vendant de l'alcool dans un quartier pourrait être associée à la violence chez les partenaires intimes¹⁵.

Un portrait plus récent de la situation québécoise et de la relation entre l'alcool et la violence sexuelle et conjugale permettraient de mieux comprendre comment cette association s'opère et quelles actions pourraient être prometteuses pour réduire les risques de violence.

On reconnaît que l'alcool peut jouer un rôle direct dans l'escalade de conflits et de la violence

Portrait canadien et québécois des actes de violence sexuelle et conjugale liés à l'alcool

Très peu de données récentes sont disponibles au Québec et au Canada quant à la relation entre la consommation d'alcool et les violences sexuelles et conjugales bien qu'il s'agisse d'une problématique reconnue par l'OMS et l'Agence de la santé publique du Canada¹⁶. Au Canada, selon des données de 2004, on estime que les agresseurs avaient consommé de l'alcool dans près de la moitié (43 %) des cas observés de violence et d'agression¹⁷.

Or, au Québec, une augmentation des cas de violence conjugale a été observée et les jeunes femmes ont rapporté davantage de gestes de violence à leur endroit depuis la déclaration d'urgence sanitaire en mars 2020¹⁸.

Il en est de même de la consommation d'alcool qui a augmenté en période de pandémie chez certains groupes comme les jeunes et les femmes. Ces nouvelles habitudes de consommation semblent vouloir se maintenir dans le temps causant, entre autres, une hausse des hospitalisations et des impacts sur la santé mentale^{19,20,21}.

Par exemple, dans les deux semaines suivant l'instauration de mesures sanitaires, 22 % des Québécois.es sondés rapportaient une hausse de leur consommation d'alcool : les jeunes de 18-34 ans et les femmes sont ceux mentionnant alors avoir le plus augmenté²². Chez les femmes, 22 % déclaraient, un peu plus tard en octobre 2020, encore consommer plus d'alcool qu'avant la pandémie²³.

À la lumière de ces informations, il serait justifié d'étudier davantage le lien existant entre la consommation d'alcool et les violences sexuelles et conjugales au Québec dans un but de prévention.

On estime que les agresseurs avaient consommé de l'alcool dans près de la moitié des cas observés de violence et d'agression

Les conséquences des violences sexuelles et conjugales

En plus des impacts sur la santé de la consommation et de l'abus d'alcool, les violences sexuelles et conjugales causent d'importantes conséquences notamment chez les victimes et leur entourage. Cela peut se traduire par différents effets sur la santé comme des blessures physiques, pouvant même parfois s'avérer fatales, et des troubles psychologiques (dépression, idées suicidaires, troubles d'usage d'alcool ou de drogues, etc.)²⁴. D'ailleurs, une personne victime d'actes violents dans le cadre d'une relation est plus susceptible de recourir à l'alcool²⁵, se mettant ainsi à risque des conséquences de la consommation d'alcool.



Les enfants témoins d'actes de violence chez leurs parents peuvent également en conserver des séquelles : « [ils] sont plus portés à adopter des comportements violents ou à avoir des écarts de conduite pendant l'enfance et plus susceptibles de cultiver des habitudes de consommation grave ou de connaître des problèmes de dépendance à l'alcool plus tard dans leur vie, ce qui augmente leur risque de céder à l'appel de la violence²⁶. »

Sur le plan économique et financier, les coûts des actes de violence liés à l'alcool sont complexes : on doit considérer les coûts directs liés aux soins de santé à court et à long terme, mais également les coûts indirects liés aux coûts sociaux (revenus non réalisés, l'administration de la justice, l'exploitation de refuges et de ressources d'aide, etc.).

La facture pourrait donc être bien supérieure à celle évaluée par l'OMS en 2004 de 1,1 milliard US dollars par année, au Canada, liés seulement aux frais médicaux directs assumés par les femmes²⁷.

Comme recommandé par l'OMS²⁸, le fait de prévenir la consommation d'alcool, notamment par la diffusion d'information et l'adoption de politiques publiques exerçant une influence sur les niveaux de consommation²⁹, réduirait les cas de violences et les coûts sociaux et de santé leur étant associés.

Bien plus qu'un coût économique collectif, les violences conjugales ont un impact inestimable sur la santé physique et psychologique des victimes.

Les recommandations de l'ASPQ

L'agence de la santé publique du Canada met de l'avant le rôle primordial que peut jouer la santé publique et les organismes œuvrant dans ce milieu dans la « prévention de la violence à l'égard du partenaire intime, notamment celui d'examiner le lien qui existe entre cette violence et la consommation d'alcool »³⁰.

Les stratégies et les plans d'action envisagés et mis en place doivent refléter l'association existante entre la consommation d'alcool et la perpétration d'actes de violence sexuelle, conjugale et familiale notamment chez certains groupes plus vulnérables comme les jeunes femmes.

C'est pourquoi, l'ASPQ suggère de :

- Favoriser et promouvoir la recherche, les enquêtes et la collecte de données et d'informations afin d'établir un portrait juste et récent de la problématique au Québec notamment en ce qui concerne l'association entre la consommation d'alcool et les violences sexuelles, conjugales et familiales, de façon à mieux cerner les facteurs de risque et de protection, les besoins et les solutions ;
- Favoriser des activités de prévention et de réduction des méfaits liées à la consommation d'alcool et à l'établissement de politiques publiques favorables à un environnement sain et sécuritaire notamment par la création d'outils de communication et d'intervention adaptés aux différents publics et des campagnes de sensibilisation ciblées.



Références

1 INSPQ, « Portrait de la consommation d'alcool au Québec et au Canada », INSPQ, 22 septembre 2021, <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/alcool/dossier/portrait-de-la-consommation-alcool-au-canada-et-au-quebec>.

2 INSPQ, « Les conséquences de la consommation d'alcool », INSPQ, 2020, <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/alcool/dossier/alcool-consequences-consommation>.

3 Élisabeth Corte et Julie Desrosiers, « Rebâtir la confiance. Rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. » (Secrétariat à la condition féminine, 2021), <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Rapport-accompagnement-victimes-AG-VC.pdf>.

4 Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (2007-2014), préparé par l'Institut canadien de recherche sur l'usage de substances et le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2018, [en ligne] <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-04/CSUCH-Canadian-Substance-Use-Costs-Harms-Report-2018-fr.pdf>

5 Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances et Institut canadien de recherche sur l'usage de substances, « Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada. Consulter les Données - Outil de visualisation », 2021, <https://cemusc.ca/consulter-les-donnees/>.

6 INSPQ, « Les conséquences de la consommation d'alcool ».

7 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime », recherche, 25 juillet 2012, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/dossier-alcool-violence-egard-partenaire-intime.html>.

8 Antonia Abbey et al., « Review of Survey and Experimental Research That Examines the Relationship Between Alcohol Consumption and Men's Sexual Aggression Perpetration », *Trauma, violence & abuse* 15, no 4 (octobre 2014): 265-82, <https://doi.org/10.1177/1524838014521031>.

9 Karen M. Devries et al., « Intimate Partner Violence Victimization and Alcohol Consumption in Women: A Systematic Review and Meta-Analysis », *Addiction* 109, no 3 (2014): 379-91, <https://doi.org/10.1111/add.12393>.

10 Kathryn Graham et al., « Alcohol May Not Cause Partner Violence But It Seems to Make It Worse: A Cross National Comparison of the Relationship Between Alcohol and Severity of Partner Violence », *Journal of Interpersonal Violence* 26, no 8 (1 mai 2011): 1503-23, <https://doi.org/10.1177/0886260510370596>.

11 Martie P. Thompson et J. B. Kingree, « The Roles of Victim and Perpetrator Alcohol Use in Intimate Partner Violence Outcomes », *Journal of Interpersonal Violence* 21, no 2 (1 février 2006): 163-77, <https://doi.org/10.1177/0886260505282283>.

12 Ingrid M. Wilson, Kathryn Graham, et Angela Taft, « Living the Cycle of Drinking and Violence: A Qualitative Study of Women's Experience of Alcohol-Related Intimate Partner Violence », *Drug and Alcohol Review* 36, no 1 (2017): 115-24, <https://doi.org/10.1111/dar.12405>.

13 Devries et al., « Intimate Partner Violence Victimization and Alcohol Consumption in Women ».

14 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime ».

15 Martha W. Waller et al., « Relationships among Alcohol Outlet Density, Alcohol Use, and Intimate Partner Violence Victimization among Young Women in the United States », *Journal of Interpersonal Violence* 27, no 10 (juillet 2012): 2062-86, <https://doi.org/10.1177/0886260511431435>.

16 Agence de la santé publique du Canada. 2012. Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/dossier-alcool-violence-egard-partenaire-intime.html#fn6>.

17 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime ».

18 Thomas Bastien, Anne-Marie Morel, et Sandy Torres, « Inégalités de genre : Impact de la pandémie de Covid-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec » (Association pour la santé publique du Québec et Observatoire québécois des inégalités, 2020), https://www.aspq.org/app/uploads/2020/12/rapport_femmes-et-covid_impact_de_la_covid_sur_la_sante_et_qualite_de_vie_des-femmes_au_quebec.pdf.

19 Institut canadien d'information sur la santé, « Conséquences inattendues de la pandémie de COVID-19 : méfaits causés par l'utilisation de substances » (Ottawa, Ont.: ICIS, 2021), <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/unintended-consequences-covid-19-substance-use-report-fr.pdf>.

20 Yasmine Khayat, « Cannabis, alcool et tabac pour passer à travers la pandémie », *Radio-Canada.ca*, 3 mars 2021, sect. Société, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1774426/cannabis-alcool-tabac-pandemie-sondage-sante-mentale>.

21 Statistics Canada Government of Canada, « Le Quotidien — Consommation d'alcool et de cannabis pendant la pandémie : Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes 6 », 4 mars 2021, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210304/dq210304a-fra.htm>.

22 Léger Marketing, « Covid-19 et changement de comportement. Sondage auprès des Québécoises et Québécois », *Sondage* (Association pour la santé publique du Québec, 31 mars 2020), https://www.aspq.org/app/uploads/2020/08/rapport-covid19-sondage_leger-aspq-covid-et-changement-de-comportement.pdf.

23 Bastien, Morel, et Torres, « Inégalités de genre : Impact de la pandémie de Covid-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec ».

24 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime ».

25 Gina M Wingood, Ralph J DiClemente, et Anita Raj, « Adverse Consequences of Intimate Partner Abuse among Women in Non-Urban Domestic Violence Shelters », *American Journal of Preventive Medicine* 19, no 4 (1 novembre 2000): 270-75, [https://doi.org/10.1016/S0749-3797\(00\)00228-2](https://doi.org/10.1016/S0749-3797(00)00228-2).

26 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime ».

27 Hugh R. Waters et World Health Organization, éd., *The Economic Dimensions of Interpersonal Violence* (Genf: World Health Organization, 2004).

28 Agence de la santé publique du Canada. 2012. Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime, <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/ressources-prevention/femmes/dossier-alcool-violence-egard-partenaire-intime.html#fn6>.

29 James A. Mercy et al., « Interpersonal Violence: Global Impact and Paths to Prevention », dans *Injury Prevention and Environmental Health*, 3e éd., vol. 7, *Disease Control Priorities* (Washington DC: The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 2017), https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0522-6_ch5.

30 Agence de la santé publique du Canada, « Dossier de l'OMS sur l'alcool et la violence à l'égard du partenaire intime ».